

l'ennemi commun. Aussi j'imagine que les plus embarrassés ne sont pas les catholiques, mais le gouvernement français. Il fait publier par ses agences des notes dans lesquelles on escompte les futures résolutions du Souverain-Pontife, pour essayer de briser le bloc catholique qu'il voit se former et se souder en une masse compacte. Mais ces notes n'ont pas d'échos, et c'est par surcroît de précautions que *l'Osservatore Romano* met tant en garde contre ses bruits et fait remarquer que le pape ne prendra ses décisions que lorsque le gouvernement aura fait connaître les siennes. C'est du simple bon sens, mais depuis quand s'est-il jamais trouvé du côté des persécuteurs de l'Eglise.

DON ALESSANDRO.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-E. Brien, curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Philomène à Rosemont ;

M. l'abbé A. Duplessis, vicaire à Saint-Eusèbe.

DROIT PUBLIC DE L'EGLISE

L'EGLISE ET L'ÉTAT

Union et séparation. — La thèse et l'hypothèse

PARFOIS, quand vient l'hiver, une neige très fine tournoie au dehors sous la poussée des vents de novembre et semble vouloir envelopper dans un nuage grisâtre les maisons de la grande ville sous vos fenêtres. C'est triste et tout ensemble c'est symbolique.

Ce qu'il en passe ainsi des nuages dans le ciel du monde des idées tout comme dans celui du monde de la nature. L'histoire